

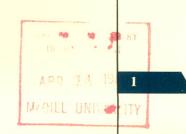


Sommaire

Message du Président	2
1985: une année active	4
Rapport des vérificateurs Certificat actuariel	8
Résultats consolidés	9
Bénéfices non répartis consolidés	9
Bilan consolidé	10
Notes complémentaires	. 12
Administrateurs	14
Le comité de gestion, les directeurs	15
Statistiques	16

... on peut choisir sa compagnie d'assurance





Message du Président



L'exercice 1985 a produit un bénéfice net consolidé de 5 885 000 \$, et vient démontrer la continuité de nos résultats positifs. Le rendement sur le capital est de 12 % et l'avoir des actionnaires excède maintenant 55 000 000 \$. Les plus récentes indications nous font croire que le rendement de l'industrie canadienne d'assurances sera d'environ 5 %, soit nettement inférieur au nôtre.

Une concurrence très vive au cours des dernières années a affecté les primes d'assurances à la baisse et, forcément, a réduit notre bénéfice par rapport à l'an dernier.

Notre bilan reste parmi les plus positifs et est de nature à nous conserver la confiance de nos assurés et de nos courtiers. Cet élément revêt une grande importance au moment où certains assureurs ont éprouvé des échecs financiers et affecté le degré de confiance des consommateurs.

Plusieurs mesures ont été mises de l'avant afin d'assurer le développement de nos affaires. Nous faisons état des principales.

L'activité grandissante dans le domaine de l'assurance groupe et collective nous a amenés à orienter notre filiale, La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, dans ce champ d'activités.

En collaboration avec notre réseau de courtiers, nous comptons développer un chiffre d'affaires important dans ce secteur d'activités au cours des prochaines années.

Une préoccupation constante des besoins du consommateur est responsable de la mise sur pied de nouveaux produits et l'avènement d'un plan d'étalement des primes appelé « *Budgetmatique* » en fait état. Ce plan permettra une meilleure gestion du budget des primes d'assurances de nos assurés.

Fidèles à notre mission, nous avons recherché, par différents moyens, à sensibiliser le consommateur à certains éléments sécuritaires qui le touchent à titre de citoyen.

Ainsi, au printemps 1985, notre approche publicitaire à la télévision, s'est déroulée sous le thème de la prévention: « On ne choisit pas ce qui nous arrive, mais on peut choisir sa companie d'assurance ».

La poursuite de ces mêmes objectifs, nous a amenés à devenir le principal collaborateur financier de

l'opération Nez Rouge, parrainée par l'Université Laval.

Nous nous sommes également impliqués financièrement dans la production d'une série télévisée intitulée « Prendre la Route » laquelle recherchait la sensibilisation des automobilistes aux principales causes des accidents de la route et à leurs conséquences.

Sur le plan administratif nous avons mis en place des mécanismes qui nous assurent une grande maîtrise sur les évènements. Qu'il suffise d'observer la diminution du pourcentage de nos coûts d'exploitation pour en comprendre la portée.

La contribution et la satisfaction de nos employés n'ont jamais été aussi élevées et leur implication dans les cercles de qualité s'accroît d'année en année.

Cet apport particulier de nos ressources humaines, a amené une réduction de 10 % dans les délais de règlement des sinistres et a permis un service de haute qualité tout au long de l'année dans nos services de production.

L'activité des cercles de qualité s'étend maintenant aux services fonctionnels de notre entreprise. C'est ainsi que fut formé, en 1985, notre premier cercle de qualité au service informatique.

En raison de notre faible implication dans le domaine du cautionnement d'entrepreneurs et tenant compte d'une rentabilité instable dans ce secteur hautement spéculatif, nous avons disposé de notre portefeuille le 1^{er} janvier 1985. Cette transaction a donné un bénéfice après impôts de 741 000 \$ lequel se reflète dans les opérations de 1985.

Des résultats financiers favorables ont incité nos administrateurs à accroître la rémunération du capital investi par nos actionnaires. Ainsi ils ont porté de 2 à 3 % le niveau du dividende sur le capital. Ceci représente une hausse de 50 % sur l'an dernier et un déboursé de 1 073 000 \$ pour notre société.

Nous tirons nos revenus de primes des moyens et petits bureaux de courtage au Québec. Ceux-ci font face à une concurrence très grande de la part des assureurs qui pratiquent la souscription d'assurance en direct ainsi que des grands cabinets de courtage qui font de plus en plus appel à des méthodes de distribution de masse.

Pour ces raisons, nos courtiers ne représentent plus que 50 % du marché en assurances personnelles. À cause de ces contraintes qui leur sont imposées par le milieu, nous estimons que leur contribution au chiffre d'affaires de notre société a été très satisfaisante.

Nous avons décidé d'aider nos courtiers à la conservation de leur part de marché en mettant à leur disposition des outils qui leur permettront d'oeuvrer dans l'assurance groupe et collective.

Nous avons maintenu notre implication dans la Société Appui en 1985, afin d'offrir à nos courtiers une solution informatique dans l'opération efficace de leur bureau. Ce programme est un franc succès et la Société Appui s'affiche maintenant comme le « leader » dans ce domaine.

Nous entendons accroître notre participation aux différentes tables de concertation du Mouvement. Nous souhaitons ainsi assumer pleinement notre rôle d'institution du M.C.P.E.D.

Nous avons participé activement et avec grand intérêt à la révision de l'assurance globale des Caisses, sous la coordination de la Confédération. Un rapport sera déposé au printemps 1986 et nous souhaitons participer à l'application des recommandations qui y seront contenues.

L'année 1985 marquait le 40^e anniversaire du Groupe Desjardins, Assurances générales. L'évènement a été souligné plus particulièrement en famille, soit avec nos employés. Nous avons voulu ainsi indiquer leur apport important aux nombreuses réalisations accomplies au cours des ans.

Notre entreprise a acquis, par son équipe de personnes expérimentées, une grande maturité qui ne manquera pas d'entraîner un équilibre entre son esprit d'innovation et les règles raisonnables de la prudence. Mais, par-dessus tout, elle saura mettre en pratique les leçons apprises sur l'importance d'accorder au client un service de grande qualité en tout temps.

Mulow

1985: une année active



Le souci des gens

Depuis sa naissance et plus particulièrement ces dernières années, le G.D.A.G. a traversé des périodes de changements et de reconstruction de grande envergure. 1985 a permis de jeter un regard complet sur son histoire puisque l'entreprise fêtait cette année son 40° anniversaire. Un élément majeur devait ressortir de cet exercice, soit le rôle prépondérant des gens qui ont oeuvré de près ou de loin au Groupe Desjardins, Assurances générales.

L'opportunité a donc été donnée en 1985 de mettre en lumière l'importance du support continu démontré par les composantes du Mouvement Desjardins dans la progression du G.D.A.G.

De plus, cet évévement a permis tout au long de l'année d'intensifier les liens avec nos employés. Une journée a été organisée pour reconnaître le rôle important joué par les employés qui sont, à notre avis, la principale richesse de l'entreprise.

Dans ce même contexte, afin de souligner la contribution et le support manifestés par le réseau de courtiers depuis le début des opérations en 1945, une tournée de toutes les régions du Québec a permis de les rencontrer et de discuter, avec ces partenaires, de notre passé mais aussi de nos objectifs d'avenir.

L'année 1985 nous a également permis de mettre en évidence notre préoccupation face au bien-être de nos assurés, avant comme après un sinistre. Incidemment, au printemps 1985, nous lancions une

campagne publicitaire à la télévision sous le thème de la prévention. « On ne choisit pas ce qui nous arrive mais on peut choisir sa compagnie d'assurance »

Afin de s'impliquer plus avant auprès de la population, le G.D.A.G. a également contribué, à titre de principal collaborateur financier provincial au succès de « l'Opération Nez Rouge », une initiative des plus louable mise sur pied par un groupe d'étudiants de l'Université Laval à Québec à la fin de 1984. Cette opération, principalement implantée dans la région de Québec, vise à offrir, pour la période des Fêtes de Noël et de la Nouvelle Année, un service de transport gratuit mis à la disposition des conducteurs automobiles ayant à se déplacer alors que leurs facultés sont affaiblies, un phénomène pleinement d'actualité compte tenu de



l'entrée en vigueur à la fin de 1985 des amendements au Code criminel à ce chapitre. Cette initiative aura pris en 1985 une envergure certaine, plus de 2 500 personnes ayant utilisé ce service, et le G.D.A.G. compte bien participer à son expansion en 1986.

Toujours dans cette même veine de formation à la prudence le G.D.A.G. a collaboré sur le plan financier à la production d'une saisissante série télévisée d'envergure majeure intitulée « Prendre la

Route ». Cette série en 4 volets, aborde ce fléau du 20° siècle que sont les accidents de la route et vise à sensibiliser les gens sur les principales causes et conséquences de ce phénomène. Le Groupe supportera, en 1986, la diffusion de cette série par une campagne publicitaire de nouveau axée sur la prévention. Ce souci de formation et d'information de la population s'intensifiera au cours de 1986.

Le souci des gens, voilà donc une préoccupation majeure au Groupe Desjardins, Assurances générales.



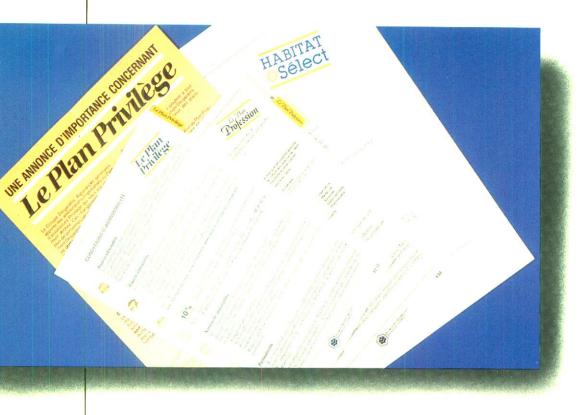
La qualité de nos services,

un actif toujours aussi précieux

En 1984, nous avions exposé notre engagement à fournir à nos assurés un service rencontrant les plus hauts standards de qualité. Ceci se traduisait concrètement par la mise sur pied, quelques années auparavant, d'un programme de cercles de qualité permettant une amélioration constante à ce chapitre. Cette approche était supportée par la réalisation d'enquêtes d'opinion visant à vérifier continuellement la perception de notre service auprès de notre clientèle; ceci, entre autres, a permis de constater un taux de satisfaction très élevé, à savoir que plus de 95 % se disaient satisfaits ou très satisfaits du

Groupe Desjardins en matière de règlement des sinistres.

En 1985, à l'intérieur des mêmes cadres, nous avons continué à implanter ces activités et visé à construire à partir des conclusions tirées de celles-ci. C'est ainsi qu'au mois de mai 1985, le G.D.A.G. se voyait décerner par le Centre des Dirigeants d'Entreprise le prix de l'« Entreprise à l'Écoute du Client », chapitre région de Québec; une réalisation dont tous les effectifs au Groupe sont particulièrement fiers. La poursuite de notre engagement à maintenir un service à notre clientèle qui soit unique, tel est notre objectif.



Les produits d'assurance

au Groupe Desjardins, Assurances générales: une adaptation constante aux besoins du client

La forte concurrence entre les assureurs demeure évidemment le centre de nos préoccupations. De manière à nous démarquer, il est nécessaire de pouvoir renouveler continuellement notre ligne de produits en fonction des besoins présents et futurs du consommateur.

En 1985, cette volonté se traduisait par la commercialisation de cinq (5) nouveaux produits en plus d'apporter des ajustements à un produit déjà en vigueur, c'est-à-dire le Plan Privilège.

C'est ainsi qu'en avril dernier, à l'écoute des besoins manifestés par les membres du Mouvement, les critères d'admissibilité au Plan Privilège ont été élargis pour répondre à leurs attentes. Tous nos courtiers ont reçu mission de distribuer le produit de manière à le rendre plus facilement accessible à tous. Ce plan, à caractéristiques exclusives, a généré depuis son entrée en vigueur en septembre 1983, un volume-primes important et indique un taux de croissance d'au-delà de 100 % par rapport à 1984.

D'autre part, le Plan Profession développé et mis en marché en mai dernier, permet essentiellement de répondre à des besoins précis d'assurance automobile en fonction de l'occupation professionnelle du consommateur.

Dans la même période, la Valeur à neuf en automobile était lancée. Ce produit visait à tenir compte des pertes monétaires souvent très élevées encourues par le propriétaire d'un véhicule dans le cas d'un accident majeur, de manière à réduire le plus possible l'impact financier sur son budget. Il se divise en deux volets: le premier est constitué d'une garantie de réparation sans dépréciation; le deuxième permet à l'assuré, dans le cas de perte totale, d'opter pour le remplacement par un véhicule neuf offrant les mêmes caractéristiques.

Juin 1985 voyait la commercialisation d'un produit tout à fait innovateur, Habitat Sélect. Ce plan vise à reconnaître dans la tarification le degré de protection incendie dispensée par les municipalités ainsi que la qualité de construction des maisons assurées. Ce nouveau plan s'intègre dans la philosophie du G.D.A.G. qui axe son action dans la prévention et la gestion du risque.



Conscients de l'importance de la planification du budget de nos assurés, nous annoncions en septembre dernier la mise en marché d'une nouvelle formule de paiement des primes sur base mensuelle « Budgetmatique ». Coïncidant avec une hausse tangible des primes dans l'industrie et avec l'implantation de la nouvelle taxe sur les assurances, ce service démontre le souci du G.D.A.G. de se rapprocher continuellement des besoins de sa clientèle.

Puis, finalement, soit en octobre 1985, la mise en marché d'un produit d'assurance Collective et de Groupe qui sera distribué par La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales, filiale du G.D.A.G., était annoncée. Ce produit, tenant compte des tendances du marché, se veut une approche d'assurance personnalisée développée en fonction de cibles de marchéage bien précises. Une première intervention à ce chapitre se concrétisa par une entente intervenue avec la Centrale de l'Enseignement du Québec (CEQ).

Toutes ces réalisations en 1985 ont servi à traduire la volonté de l'ensemble de nos effectifs de maintenir le G.D.A.G. à la fine pointe des développements en matière d'assurances générales au Québec et d'occuper dans l'industrie une place de choix au chapitre de l'innovation.



Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de Le Groupe Desjardins, Assurances générales

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Le Groupe Desjardins, Assurances générales au 31 décembre 1985 ainsi que l'état consolidé des bénéfices non répartis et l'état consolidé des résultats pour l'exercice terminé à cette date et nous avons obtenu tous les renseignements et les explications que nous avons demandés. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, et du mieux que nous avons pu nous en rendre compte par les renseignements et les explications qui nous ont été donnés et d'après ce qu'indiquent les livres de la compagnie, ces états financiers consolidés sont rédigés de manière à représenter fidèlement l'état véritable et exact des affaires de la compagnie au 31 décembre 1985 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 1, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Caron Bélanger Comptables agréés

Québec, le 4 février 1986.

Certificat actuariel

des provisions consolidées pour polices et sinistres de Le Groupe Desjardins, Assurances générales au 31 décembre 1985

J'ai fait l'évaluation des provisions consolidées pour polices et pour sinistres de Le Groupe Desjardins, Assurances générales et de La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada, en vue d'établir le bilan consolidé au 31 décembre 1985 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis pour l'exercice terminé à cette date.

À mon avis le montant des provisions consolidées pour polices et pour sinistres constitue un montant approprié pour couvrir les paiements futurs aux termes des polices des compagnies et une somme appropriée pour tenir compte de ce passif a été portée à l'état des résultats.

André Racine, F.C.A.S., F.I.C.A., Vice-Président Assurances

Québec, le 4 février 1986

Résultats consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 1985

	en milliers de dollars	
	1985	1984
Primes brutes souscrites	89 857 \$	92 184 \$
Primes nettes acquises	75 603	79 983
Sinistres et frais de règlement nets	52 191	48 771
Bénéfice brut	23 412	31 212
Frais d'exploitation nets	28 970	31 094
Profit (Perte) sur opérations d'assurances	(5 558)	118
Revenus de placements	13 657	12 634
Bénéfice avant impôts sur le revenu et poste extraordinaire	8 099	12 752
Impôts sur le revenu	2 955	5 065
Bénéfice avant poste extraordinaire	5 144	7 687
Poste extraordinaire (note 5)	741	
Bénéfice net	5 885 \$	7 687 \$
Bénéfice net par action	0.59\$	0.77 \$

Bénéfices non répartis consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 1985

Solde au début de l'exercice	13 904 \$	6217\$
Bénéfice net	5 885	7 687
	19 789	13 904
Dividendes	715	
Solde à la fin de l'exercice	19 074 \$	13 904 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bilan consolidé au 31 décembre 1985

Actif

ACH	en milliers de dollars	
	1985	1984
Placements et liquidités		
Obligations (note 2)	95 772 \$	98 949 \$
Actions	18 927	11 511
Prêts hypothécaires	538	614
Dépôts à terme et encaisse	18 160	21 690
	133 397	132 764
Montants à recevoir		
Courtiers	10 179	9 969
Réassureurs	688	636
Intérêts courus sur placements	2 641	2 905
Autres	439	103
	13 947	13 613
Dépôts dans des compagnies réassurées	138	179
Frais d'acquisition de primes reportées	6 872	6 490
Immobilisations (note 3)	3 612	3 216
Impôts sur le revenu reportés	9 163	5 341
Autres postes	260	135
	167 389 \$	161 738 \$

Pour le conseil, John Harbour Roger Desrosiers Administrateurs

Passif	en milliers	de dollars
	1985	1984
Provisions		
Primes non acquises	33 985 \$	34 817 9
Sinistres en voie de règlement	64 752	61 260
	98 737	96 077
Montants à payer		
Courtiers	2717	3 255
Réassureurs	252	230
Impôts sur le revenu et taxes	4 893	6 860
Autres	2 856	2 702
	10 718	13 047
Dépôts des réassureurs	2 302	3 037
	111 757	112 161
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 4)	29 364	29 364
Surplus d'apport	6 401	6 401
	35 765	35 765
Bénéfices non répartis	19 074	13 904
Réserve pour placements	793	(92)
Avoir des actionnaires	55 632	49 577
	167 389 \$	161 738 5

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes complémentaires

1. Conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables prescrites et permises par la Loi sur les assurances de la Province de Québec. Un sommaire des principales conventions comptables est établi ci-dessous.

a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Le Groupe Desjardins, Assurances générales et de sa filiale, La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada.

b) Obligations

Les placements en obligations sont comptabilisés au coût amorti. Les gains ou pertes sur ventes d'obligations sont imputés aux résultats sur une période de trois ans.

c) Actions

Les placements en actions sont comptabilisés à leur valeur marchande à l'exception d'une participation dans une compagnie satellite qui est comptabilisée au coût. La différence entre la valeur marchande et le coût d'acquisition est imputée aux résultats sur une période de trois ans.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé sur la durée d'utilisation prévue.

e) Primes non acquises

Les primes non acquises sont calculées selon la méthode dite d'expiration mensuelle.

f) Frais d'acquisition de primes reportés Ces frais représentent une estimation des coûts

d'acquisition recouvrables se rapportant aux primes non acquises.

g) Impôts sur le revenu

La compagnie comptabilise ses impôts selon la méthode du report d'impôt. Selon cette méthode, les écarts temporaires entre le revenu comptable et le revenu fiscal (occasionnés par le fait que certaines dépenses et certains revenus sont imputés aux opérations à des époques différentes pour fins comptables et pour fins fiscales) se traduisent par des impôts sur le revenu reportés.

2. Obligations

La valeur au marché des obligations s'établit à 98 303 000 \$ au 31 décembre 1985 (1984 — 97 539 000 \$).

3. Immobilisations

	en milliers	en milliers de dollars	
	1985	1984	
Immeubles			
Coût	3 214 \$	3 214 \$	
Amortissement accumulé	1 575	1 493	
	1 639	1 721	
Autres immobilisations			
Au coût amorti	1 973	1 495	
	3 612 \$	3 216 \$	

4. Capital-actions

Autorisé:

25 000 000 d'actions privilégiées, non participantes, dividende préférentiel non cumulatif, rachetables à la valeur nominale de 1 \$ chacune 75 000 000 d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 \$ chacune

	en milliers	en milliers de dollars	
	1985	1984	
Émis et payé			
19 346 800 actions privilégiées	19 347 \$	19 347 \$	
10 017 323 actions ordinaires	10 017	10 017	
	29 364 \$	29 364 \$	

5. Poste extraordinaire

Ce poste résulte de la vente, le 1er janvier 1985, de la presque totalité du portefeuille d'assurances cautionnements de la filiale. Le gain extraordinaire résultant de cette transaction s'élève à 741 000 \$, déduction faite des impôts sur le revenu de 279 000 \$.

6. Opérations entre apparentés

Le Groupe Desjardins, Assurances générales est une institution du Mouvement des Caisses Populaires et d'Économie Desjardins du Québec.

La compagnie a transigé avec des membres du Mouvement des Caisses Populaires et d'Économie Desjardins du Québec pour divers services obtenus ou rendus dans le cours normal des affaires, tels que primes d'assurances souscrites, des intérêts gagnés, des loyers et des dépenses d'informatique.

7. Chiffres correspondants

Certains chiffres des états financiers de 1984, vérifiés par un autre vérificateur, ont été reclassés afin d'en rendre la présentation conforme à celle adoptée en 1985.

Les administrateurs



Comité exécutif

De gauche à droite:

M. Welley Vézina

Président Caisse populaire Montmorency Beauport

M. Camille Montpetit

Caisse populaire Mistral Montréal

M. Roger Desrosiers, c.a.

Président du conseil Associé chez Mallette, Benoît, Boulanger, Rondeau & Associés

M. Conrad LeBlanc, f.i.a.c.

Président de l'Exécutif Lévis

M. John Harbour, c.a.

Président directeur général

M. Claude Lépine

Directeur Caisse populaire Desjardins





Comité de vérification De gauche à droite:

M. Yvon Roberge

Directeur général Caisse populaire Notre-Dame des Victoires Montréal

M. Gilles Bouliane

Directeur Caisse populaire Saint-Joseph de Hull

M. Rosaire Raymond

Président Transports RPR Inc. Cowansville

De gauche à droite:

M. Jean-Pierre Tremblay

Directeur Caisse populaire St-Jérôme

M. John Lamy

Directeur Caisse populaire Gaspé

M. Léonard Robitaille

Président Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi Directeur Caisse Populaire Dupuy

Dupuy M. Gilles Deschênes

Directeur Caisse populaire Kénogami Jonquière

M. Léopold Auger

Directeur Caisse populaire Desjardins Saint-François d'Assise Trois-Rivières

M. Claude Béland

Premier vice-président et directeur général Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec Ville d'Anjou

M. Serge Simard

Directeur École Saint-Coeur de Marie Baie-Comeau

M. Bernard Dufour

Directeur Caisse populaire Sainte-Famille Sherbrooke

Comité de gestion

John Harbour, c.a. Président directeur général

Conrad LeBlanc, f.i.a.c. Président de l'Exécutif

Pierre Bornais, c.r. Adjoint au président et secrétaire André Deschênes, b. adm. aff. Vice-président exploitation (est)

Daniel Desgagné, ing. Vice-président marketing

Jean Landry, c.a. Vice-président finances

Yvan G. Paradis, a.i.a.c., b. comm. ll.l. Vice-président exploitation (ouest)

André Racine, f.c.a.s., f.i.c.a. *Vice-président assurances*

Les directeurs

M. Paul Bouchard
Assurance des particuliers (est)

M. Jean Carbonneau
Organisation et informatique

M. Réjean Chamberland, a.i.a.c.

M. Marc Lacroix Mise en marché (est) M. Richard Lagacé, b.s.c. Assurance des particuliers (ouest)

M. Serge Lessard, b.a.a. Ressources humaines

M. Michel Mathieu
Sinistres (ouest)

M. Pierre Michaud, f.i.a.c. Techniques d'assurance M. Gilles Pelletier, t.p.i. Mise en marché (ouest)

M. Jacques Pelletier, avocat Sinistres (est)

M. Denis Turgeon, f.i.a.c. Assurance des entreprises (est)

M. Jean Vaillancourt, b.sc.act., a.s.a. Actuariat

Les bureaux d'affaires

Siège social

100, route Trans-Canada Est Lévis (Québec) G6V 6P9

Division ouest

1, Complexe Desjardins, bureau 1722 Montréal (Québec) H5B 1B1

Division est

100, route Trans-Canada Est Lévis (Québec) G6V 6P9 Chicoutimi

475, rue des Champs-Élysées, suite 203 Chicoutimi (Québec) G7H 5V7

Noranda

138, rue Murdoch, bureau 108 Noranda (Québec) J9X 1E1

Rimouski

92, 2° Rue Ouest Rimouski (Québec) G5L 8B3 Sherbrooke

2185, rue King Ouest, bureau 102 Sherbrooke (Québec) J1J 2G2

Trois-Rivières

1240, rue Royale, bureau 418 Trois-Rivières (Québec) G9A 4J2

Statistiques

